



Focus sur le choix de la langue d'enseignement par les parents d'élèves étrangers ou d'origine étrangère en Communauté germanophone de Belgique

Audrey Broxson

École primaire Athénée Royal, Eupen, Belgique

audrey_broxson@hotmail.com

<https://orcid.org/0009-0009-5338-7150>

Reçu le 01-02-2024 / Évalué le 22-03-2024 / Accepté le 18-04-2024

Résumé

Si le Décret du 19 avril 2004 a officialisé l'allemand comme langue d'enseignement en Communauté germanophone de Belgique, le français a continué d'occuper une place importante dans la scolarité des enfants. En effet, elle est non seulement la première langue étrangère dont l'apprentissage précoce est imposé dès l'école maternelle mais elle est aussi restée la langue d'enseignement dans certaines écoles primaires bilingues de la région. Quelles informations donner aux parents étrangers ou d'origine étrangère pour leur permettre de choisir la section linguistique dans laquelle ils vont inscrire leur enfant ? Comment accompagner les élèves dans le défi du multilinguisme ? Ce sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre au regard de notre expérience au sein de l'école primaire de l'*Athénée Royal* d'Eupen.

Mots-clés : plurilinguisme, scolarité, enfants étrangers ou d'origine étrangère

Fokus auf die Wahl der Unterrichtssprache durch die Eltern von ausländischen Schülern oder Schülern mit Migrationshintergrund in der Deutschsprachigen Gemeinschaft in Belgien

Zusammenfassung

Obwohl Deutsch durch das Dekret vom 19. April 2004 offiziell als Unterrichtssprache in der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens eingeführt wurde, nimmt Französisch weiterhin einen wichtigen Platz in der Schulzeit der Kinder ein. Es ist nicht nur die erste Fremdsprache, deren frühes Erlernen ab dem Kindergarten vorgeschrieben ist, sondern sie blieb auch die Unterrichtssprache in einigen zweisprachigen Grundschulen der Region. Welche Informationen sollten ausländische Eltern oder Eltern mit Migrationshintergrund erhalten, damit sie die Unterrichtssprache wählen können, in der sie ihr Kind anmelden? Wie können die Schülerinnen und Schüler bei der Herausforderung der Mehrsprachigkeit begleitet werden? Dies sind die Fragen, auf die

wir versuchen werden, im Hinblick auf unsere Erfahrungen an der Grundschule des *Königlichen Athenäums* in Eupen eine Antwort zu finden.

Schlüsselwörter: Mehrsprachigkeit, Schulbildung, Kinder mit Migrationshintergrund

Focus on choosing the teaching language of instruction by parents of foreign pupils or pupils of foreign origin in the German-speaking Community of Belgium

Abstract

Although the Decree of April 19, 2004 made German the official teaching language in the German-speaking of Community of Belgium, French has continued to play an important role in children's schooling. Not only is it the first foreign language to be taught from kindergarten onwards, it has also remained the teaching language in some of the region's bilingual elementary school. What information should be given to parents of foreign origin to help them choose the language section in which to enrol their child? How can we support pupils in the challenge of multilingualism? These are the questions we will attempt to answer, based on our experience at the *Athénée Royal* in Eupen.

Keywords: multilingualism, schooling, foreign children or children of foreign origin

Introduction

La question du bilinguisme n'est pas nouvelle en Communauté germanophone de Belgique. L'allemand et le français sont utilisés dans les institutions, les commerces, les loisirs. Il n'est pas rare que les deux langues soient présentes au niveau familial. Même si *le Décret du 19 avril 2004 relatif à la transmission des connaissances linguistiques et à l'emploi des langues dans l'enseignement* a officialisé l'allemand comme langue d'enseignement, le français a continué d'occuper une place importante dans la scolarité des enfants. En effet, le français est non seulement la première langue étrangère dont l'apprentissage précoce est imposé dès l'école maternelle par le Décret de 2004 mais elle est aussi restée la langue d'enseignement dans certaines écoles primaires de la région qui ont maintenu une section francophone à côté de leur section germanophone. C'est le cas de l'Athénée Royal d'Eupen dont il va être question dans cet article. Les parents inscrivant leur enfant en maternelle ou en primaire dans

cet établissement ont donc le choix entre la section germanophone où la langue d'enseignement est l'allemand et le français est proposé en 2^e langue ou la section francophone où la langue d'enseignement est le français et la 2^e langue l'allemand.

Depuis septembre 2018, la KAP¹ (Kulturelle Aktion und Präsenz) mène au sein de l'Athénée Royal d'Eupen, grâce au financement du Ministère de l'Enseignement de la Communauté germanophone, le projet pilote « Ateliers Parents-enfants-devoirs ». Celui-ci, se basant sur les nombreuses études montrant une corrélation positive entre l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et la réussite scolaire de ces derniers (Peña, 2000 ; Henderson et Mapp, 2002 ; Jeynes, 2005 ; Desforges et Abouchaar, 2003 ; Schofield, 2006), a pour objectif d'offrir aux parents le soutien et les outils dont ils ont besoin pour accompagner leurs enfants, de manière à leur permettre de (re)prendre leur rôle d'acteurs essentiels dans le processus d'instruction scolaire. Cela passe entre autres par des explications générales sur le système scolaire en Belgique, par des informations liées à la culture scolaire en Belgique et Communauté germanophone, la culture propre de l'établissement scolaire ainsi que par des informations concrètes qui concernent la réalisation des devoirs (ce qui est attendu, le moment où cela doit être réalisé, la manière dont cela doit être fait, etc.). Concrètement, ces ateliers s'organisent sous forme d'une permanence de 15h à 17h au sein de l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'animatrice se tient à la disposition des parents et des enfants pour répondre à toutes leurs questions et leur apporter le soutien dont ils ont besoin.

Parce que les parents qui fréquentent les ateliers ont pour la majorité une langue maternelle différente de la langue dans laquelle sont scolarisés leurs enfants, et parce qu'au sein de l'établissement deux langues sont présentes au quotidien, il n'est pas rare que les enfants soient exposés à trois ou quatre langues différentes (une et parfois deux langues à la maison et deux langues à l'école), la question du plurilinguisme est donc omniprésente et soulève de nombreuses interrogations.

¹ La KAP est une asbl d'éducation permanente en Communauté germanophone. Elle mène des actions de formations et de prévention pour favoriser l'intégration, augmenter les opportunités professionnelles, améliorer la qualité de vie des citoyens.

« Nous, parents, ne parlons pas la même langue, devons-nous choisir une langue ou pouvons-nous parler les deux langues à notre enfant ? » « Nous parlons un peu l’une des langues d’enseignement, devons-nous l’utiliser avec nos enfants à la maison ? » « Notre enfant va-t-il être capable d’apprendre les deux langues utilisées à l’école ? » « Va-t-il perdre sa capacité à communiquer dans la ou les langues familiales ? » « Comment choisir la langue d’enseignement ? » « Comment aider notre enfant dans sa scolarité alors que nous ne maîtrisons pas la langue d’enseignement choisie ? ». Voici les questions que se posent de nombreux parents.

« Quelles informations donner aux parents pour leur permettre de choisir la section dans laquelle ils vont inscrire leur enfant en primaire ? » « Comment les aiguiller au mieux ? » « Comment accompagner les élèves dans leur apprentissage ? » « Quels sont les freins qu’ils pourraient rencontrer ? » « Quelles sont les forces sur lesquelles ils pourront s’appuyer ? » « Quels sont les outils à disposition ? » « Quels sont les leviers à mobiliser ? ». Voici les interrogations des enseignants. L’animatrice des ateliers, dans le cadre de sa mission, tente au quotidien d’y apporter des réponses.

1. Le testing en maternelles...

Le bilinguisme existe sous de multiples configurations : il peut s’agir d’un bilinguisme acquis au niveau familial (parce que les parents n’ont pas la même langue maternelle et que chacun transmet la sienne ou parce qu’eux-mêmes sont bilingues et transmettent les deux langues qu’ils maîtrisent), ou d’un bilinguisme acquis en arrivant dans une structure d’accueil ou une structure scolaire dans laquelle la langue parlée est différente de celle utilisée à la maison. Il peut être perçu de façon différente. En effet, même si de l’avis des linguistes, les langues ont la même valeur du point de vue linguistique, les sociolinguistes ont, quant à eux, montré que des valeurs différentes leur sont assignées. (Héliot, 2013 ; Augier 2021). Certains bilinguismes seront donc vus comme un atout et d’autres comme un problème. C’est ce qui est observé au sein de l’Athénée où il n’est pas rare

d'entendre conforter des parents germanophones dans leur projet d'inscrire leurs enfants en section francophone (ou des parents francophones pour une inscription en section germanophone), de valoriser le plurilinguisme d'un enfant parlant l'espagnol et le français à la maison et apprenant l'allemand à l'école, mais d'entendre formuler des inquiétudes sur le plurilinguisme d'un enfant parlant le russe et le tchéchène à la maison et apprenant l'allemand et le français à l'école.

Puisque de manière générale beaucoup de questions posées aussi bien par les parents que les enseignants concernent le développement linguistique des enfants, l'animatrice, logopède² de formation, a proposé à la directrice de l'établissement de faire passer un test de langage à tous les élèves de 3^e maternelle.

Ce test, composé de plusieurs épreuves, évalue les compétences phonologiques, lexicales et syntaxiques tant en expression qu'en compréhension. Il offre une vision précise et objective du développement linguistique de l'enfant, il sert d'outil de dépistage d'éventuels troubles dans le développement du langage, et lors de la transmission des résultats il sert de catalyseur d'échanges entre les enseignants et les parents sur les questions du bi ou du plurilinguisme.

Les enseignants reçoivent pour chaque élève les résultats quantitatifs et l'analyse qualitative des corpus langagiers. Il est toujours intéressant pour eux de comparer l'image qu'ils ont des compétences langagières d'un enfant sur base de ce qu'ils observent en classe et les données objectivées par les tests. En général, les résultats confirment leurs impressions mais dans un bon nombre de cas les enseignants peuvent être surpris par les données fournies. Il n'est pas rare que le test mette en lumière qu'un enfant qui, en classe, par son aisance et sa fluidité, donne l'impression à l'enseignant d'avoir un bon niveau langagier, n'utilise en réalité que des structures syntaxiques très approximatives, ou qu'un enfant qui, en classe, répond sans difficultés aux consignes et demandes, n'a en réalité qu'une compréhension contextuelle de la langue. Et à l'inverse, on peut observer qu'un enfant qui interagit peu en classe et semble avoir un stock lexical peu

² *Logopède* est l'équivalent en Belgique de l'*orthophoniste* en France ou du *logopäde* en Allemagne.

fourni, produit des structures syntaxiques toujours correctes et est déjà au stade de compréhension hors contexte.

Grâce aux données récoltées, les titulaires de classe et les « enseignants EAS³ » (qui prennent en charge les enfants primo-arrivants par petits groupes pour leur offrir un soutien linguistique supplémentaire), peuvent ajuster les stimulations langagières proposées aux enfants de manière à développer au mieux et très rapidement la langue d'enseignement. (En effet, savoir où se situe l'enfant dans son apprentissage linguistique permet de savoir comment nourrir ses besoins et lui permettre de développer au plus vite ses compétences langagières).

Lorsque les enseignants constatent qu'un enfant présente un retard dans le développement de la langue d'enseignement, ils l'attribuent fréquemment au bilinguisme de ce dernier (Abdelilah-Bauer, 2015) et ont tendance à conseiller aux parents de cesser d'utiliser la langue maternelle au profit de la langue d'enseignement. Or Baker (1996), Grosjean (2008, 2010), entre autres, ont largement démontré que le bilinguisme ne représente aucun obstacle à l'acquisition du langage chez le jeune enfant. La cause doit être recherchée ailleurs : en raison de la présence d'otites séreuses par exemple ou d'un trouble développemental du langage. Le test est donc très utile à cet égard puisqu'il permet de repérer les enfants qui possèdent un profil langagier susceptible de correspondre à un trouble et d'orienter les parents plus rapidement vers des examens complémentaires et une prise en charge adaptée sans laquelle aucune langue ne pourra se développer correctement (ni la langue maternelle, ni la langue d'enseignement, ni aucune autre langue à laquelle pourrait être exposé l'enfant).

C'est un outil qui permet de sensibiliser les enseignants au fait qu'il n'y a pas de bon ou de mauvais bilinguisme et conforte les parents dans l'usage de leur langue maternelle. Ce point est primordial car il s'avère que l'utilisation de la langue maternelle n'est pas la cause d'un trouble quelconque et comme le souligne Houwer (2009) il n'est pas correct d'un point de vue éthique de priver des parents du droit et du choix de transmission de leur héritage culturel.

³ EAS : erstankommender Schüler.

En outre, le test étant réalisé en septembre et en mai, il permet de vérifier l'évolution linguistique des élèves durant l'année scolaire et de déceler leurs forces et leurs fragilités (s'il y en a) avant l'entrée en primaire.

Les résultats sont également présentés aux parents lors d'une entrevue réunissant les parents, l'enseignant et la personne ayant fait passer le test.

Cette réunion est importante à plus d'un titre.

Tout d'abord, à l'instar des enseignants, les parents ont besoin de recevoir une information objective qui leur permet d'être rassurés sur le développement de la langue d'enseignement chez leur enfant (ils n'ont souvent pas une maîtrise suffisante de la langue pour pouvoir en juger par eux-mêmes) et d'être en mesure de prendre des décisions en connaissance de cause.

Ensuite, l'entretien est l'occasion pour les parents d'exprimer toutes les questions qu'ils se posent au sujet du plurilinguisme et de leur donner des informations essentielles pour qu'ils puissent accompagner au mieux leur enfant dans son développement langagier.

Les enseignants ont pu, au travers de ces échanges, prendre conscience que de nombreux parents éprouvent de la culpabilité de parler une autre langue, de ne maîtriser ni la 1^{re} ni la 2^e langue d'enseignement, ou de ne pas se sentir à l'aise avec celles-ci. Ils ont l'occasion d'observer que même si peu de parents les abordent à ce sujet, beaucoup se préoccupent de la maîtrise de la langue d'enseignement de leur enfant et que ce n'est pas parce que celui-ci possède de bonnes capacités pour acquérir cette langue que les parents n'éprouvent pas d'inquiétudes.

Lorsqu'ils se demandent s'il est préférable d'interagir avec leur enfant dans leur langue maternelle ou dans la langue d'enseignement il est primordial d'expliquer aux parents que toutes les études démontrent que toute langue parlée par la famille, quelle qu'elle soit, est préférable à l'utilisation d'une langue mal maîtrisée (Landry, Allard, 1990).

Il est fondamental de les encourager à transmettre la langue des sentiments, celle dans laquelle ils se sentent à l'aise et avec laquelle ils peuvent tout exprimer. En effet, l'enfant a besoin d'un environnement langagier riche et de relations affectives sécurisantes pour apprendre à parler (Héliot, Rubio, 2013). Comme il y a interdépendance des langues, il faut que la langue première continue de progresser pour que la deuxième

puisse se développer (Cummins, 1994). C'est par un mécanisme de transfert que l'enfant pourra développer la deuxième langue en puisant dans les compétences linguistiques et conceptuelles acquises dans la langue première (Abdelilah-Bauer, 2015). L'essentiel est de conseiller aux parents de parler avec leur enfant dans leur langue maternelle, de lui transmettre une première langue riche qui servira de pilier au développement des autres langues.

Si chacun des parents possède une langue maternelle différente, les deux langues peuvent être transmises à l'enfant.

Les parents craignent que leur enfant ne puisse pas développer la langue d'enseignement, mais ils craignent aussi parfois que le développement de celle-ci se fasse au détriment de la langue maternelle. Cette inquiétude est légitime puisque transmettre une langue c'est aussi transmettre un héritage familial. Il est vrai qu'avec le temps il se peut (a fortiori si la langue maternelle est une langue minoritaire) que l'équilibre entre les différentes langues soit modifié mais cela ne signifie pas un oubli systématique de la langue maternelle (Abdelilah-Bauer, 2015).

2. Le choix de la langue d'enseignement...

Lorsqu'ils ont le choix entre l'allemand et le français comme langue première d'enseignement, certains parents n'éprouvent aucune difficulté et se posent peu de questions. Pour les parents étrangers ou d'origine étrangère, les interrogations sont souvent nombreuses. En effet, ils sont parfois en parcours migratoire, et n'ont aucune certitude concernant leur lieu de vie définitif. Ils sont confrontés à la nécessité de comprendre la particularité du découpage de la Belgique en Régions et Communautés, l'organisation du système scolaire belge et celui de la Communauté germanophone en particulier. Ils ne possèdent pas toujours toutes les informations nécessaires au moment où il leur incombe de faire des choix.

En ce qui concerne les enseignants, l'idée que pour favoriser la réussite de l'enfant, il est préférable qu'il soit scolarisé dans la langue d'enseignement connue de ses parents, est bien ancrée (alors que cela n'a pourtant jamais été démontré). Ils encouragent donc très régulièrement les

parents d'origine étrangère à scolariser leur enfant dans la langue qu'ils ont apprise en arrivant en Belgique (ou qu'ils comptent apprendre quand ils sont primo-arrivants).

Dans le cadre des ateliers, il est apparu que, pour être en mesure de conseiller les parents, le dialogue est primordial et doit permettre de mettre en évidence tous les éléments de la situation familiale. Ce n'est qu'à la lumière des informations recueillies que les enseignants seront en mesure d'accompagner les parents dans le choix de la langue d'enseignement de leur enfant.

Prenons par exemple, la situation d'une famille togolaise. Les parents sont installés à Eupen depuis de nombreuses années, et parlent le Kotokoli et le français à la maison avec leurs trois enfants de 15, 9 et 5 ans qu'ils ont choisi de scolariser en section germanophone. Tout se passe très bien pour les aînés. Pour la benjamine scolarisée en 3^e maternelle, en revanche, cela semble plus compliqué. Son institutrice relève que l'enfant s'exprime peu et n'est pas du tout à l'aise avec la langue, qu'elle a des difficultés à comprendre les consignes et que cela s'en ressent dans ses apprentissages scolaires. De prime abord, du point de vue de l'enseignante, un glissement vers la section francophone serait le conseil à donner aux parents puisque le français est utilisé à la maison et que le suivi scolaire pourrait être assuré par la maman qui semble suffisamment maîtriser cette langue (le papa est peu présent en raison de son travail). Toutefois les parents aspirent à ce que leurs enfants maîtrisent les deux langues utilisées dans leur milieu de vie (scolaire et par la suite professionnel) que sont l'allemand et le français. Ils estiment, à juste titre, que pour atteindre cet objectif de bilinguisme le meilleur moyen est de continuer à utiliser le français (en plus de la langue maternelle) à la maison et d'être exposé à l'allemand à l'école. Dans cette situation particulière, il faut prendre en compte le fait que la maman parle le français, mais qu'elle ne sait ni le lire ni l'écrire et que le soutien scolaire ne pourra pas être assuré par celle-ci comme l'avait pensé l'institutrice, mais qu'il pourrait l'être par les aînés de la fratrie en allemand puisque c'est la langue dans laquelle ils sont eux-mêmes scolarisés. Après vérification, il s'est avéré que les difficultés que la fillette rencontre en allemand sont également présentes en Kotokoli et en français. Un trouble du développement du langage a été, en outre, diagnostiqué et une prise en

charge spécifique a été mise en place. Il est évident que cette idée de glissement de section linguistique ne résoudrait pas les difficultés rencontrées par cet enfant, que l'argument du soutien scolaire par la maman ne convient pas à cette situation et que cela empêcherait d'atteindre l'objectif de bilinguisme allemand-français, cher aux parents.

Prenons un autre exemple, celui d'une famille palestinienne arrivée en Belgique et ayant d'abord séjourné dans la partie francophone du pays. Arrivés à Eupen, les parents inscrivent leurs filles de 5 et 3 ans en section francophone comme il leur a été conseillé, puisque c'est la langue que les parents ont commencé à apprendre et celle dans laquelle les enfants ont déjà été scolarisés. À la fin de l'année scolaire, le père exprime une première fois son souhait de changer ses enfants de section linguistique. Cela lui est vivement déconseillé car l'aînée entre en primaire et qu'un changement à ce stade est perçu comme inopportun puisque sa fille a été que très peu exposée à l'allemand. Le père réitère son souhait régulièrement, mais les enseignants, n'en comprenant pas la raison, ne l'encouragent pas.

Il est vrai qu'un changement de section linguistique entraînerait quelques difficultés puisque même si les enfants ont des cours d'allemand depuis leur arrivée à Eupen, l'exposition à la langue est moins fréquente et le niveau inférieur à celui que les enfants ont déjà développé en français. Il est également vrai que les parents ont de bonnes connaissances à l'oral et à l'écrit en français et ont à peine débuté l'apprentissage de l'allemand. Il faut savoir qu'à l'arrivée des parents en Communauté germanophone, ces derniers ignoraient que dans l'enseignement secondaire, la section francophone n'existe pas comme c'est le cas dans l'enseignement maternel et primaire (et que cette section est remplacée par une section bilingue dans laquelle certains cours sont donnés en allemand et d'autres en français). À cette époque l'école technique et professionnelle d'Eupen ne proposait qu'une section germanophone⁴. Il est par conséquent compréhensible que ce père ait déduit que la poursuite de la scolarité à Eupen serait facilitée si les enfants étaient scolarisés en section germanophone. On peut mieux appréhender ce qui motive les parents à envisager ce changement de section. Les parents se sont renseignés sur les modalités d'inscription de leurs enfants à des activités extra-scolaires en

⁴ Depuis la rentrée 2023, cet établissement propose une section bilingue.

allemand et ont pris contact avec une personne à qui ils pourraient faire appel en cas de besoin de soutien scolaire. Nous réalisons alors que les parents se sont donné les moyens de faire de ce projet une réussite. Ce qui pouvait de prime abord paraître comme un coup de tête ou une idée farfelue a pris la forme d'un projet sensé et réfléchi, mûri sur base de nouvelles informations reçues après leur premier choix.

Ces situations soulignent l'importance du dialogue et de la compréhension. Il est important de ne pas analyser la situation avec le seul regard des institutions scolaires mais de s'intéresser aux représentations et aux attentes qu'ont les parents.

Il se peut qu'arrivés du côté francophone du pays, les parents aient commencé à apprendre le français et continuent cet apprentissage, mais préfèrent scolariser leurs enfants en section germanophone afin que leur parcours scolaire en Communauté germanophone leur assure davantage de choix dans leur avenir professionnel.

Il se peut que le couple ait décidé que chacun apprenne une langue afin de mieux faire face au bilinguisme de la Communauté dans laquelle ils vivent et choisissent la langue apprise par la maman comme langue d'enseignement des enfants parce que c'est elle qui les accompagnera dans leur scolarité.

Il est possible que les enfants aient fréquenté une crèche monolingue et que les parents fassent le choix de scolariser leurs enfants dans la langue parlée à la crèche même si ce n'est pas celle qu'ils connaissent eux-mêmes.

Il y a autant de situations familiales et de choix que de familles. La clé se trouve dans l'échange, dans la connaissance des projets des parents en fonction de leurs critères, de leurs attentes. Une certaine flexibilité dans le parcours scolaire et des glissements d'une section linguistique à l'autre quand le besoin s'en fait sentir doit être envisagée.

3. La question de la 2^e langue à l'école...

Après avoir choisi la langue d'enseignement, il reste la question de la 2^e langue. Dès l'école maternelle, les enfants sont exposés à l'apprentissage

d'une 2^e langue (le français pour les enfants scolarisés en section germanophone et l'allemand pour les enfants scolarisés en section francophone).

Pour les enfants qui ne parlent pas la langue d'enseignement à la maison, il s'agit alors de la 3^e langue (voire pour certains de la 4^e langue). Certains parents et enseignants craignent que l'apprentissage de cette langue supplémentaire soit un frein au développement de la langue d'enseignement.

De même que la langue maternelle ne constitue pas un frein à l'apprentissage de la langue d'enseignement, l'exposition à la 2^e langue de l'école ne le ralentira pas non plus (Abdelilah-Bauer, 2015).

En Communauté germanophone, pour obtenir son Certificat d'Études de base⁵, il est nécessaire d'avoir atteint des résultats suffisants dans les trois compétences que sont la langue d'enseignement, les mathématiques et la 2^e langue.

Annuler l'apprentissage de la deuxième langue (en le remplaçant par exemple par des heures supplémentaires d'exposition à la langue d'enseignement), bloque automatiquement l'accès au diplôme du primaire et complexifie le parcours scolaire. Il faut donc que tous les élèves (même les primo-arrivants) quel que soit l'âge qu'ils ont au début de leur parcours scolaire en Communauté germanophone suivent les cours de 2^e langue.

La question que les enseignants doivent se poser n'est donc pas « Doit-on enseigner deux langues à ces élèves ? » mais « Comment faire pour leur permettre d'atteindre le niveau attendu dans chacune de ces langues dans le temps imparti ? ». Ils peuvent pour répondre à cette question s'appuyer sur les réponses fournies dans la littérature. Citons par exemple les travaux de Abdelilah-Bauer, 2015, Hélot, C. et Rubio, M-N. 2013, Wauters, 2020, Verdelhan-Bougrade, 2014.

Pour conclure...

Le plurilinguisme est une richesse, il est une ouverture sur les langues et les cultures. La Communauté germanophone de Belgique offre cette

⁵ Diplôme de fin de primaire permettant d'accéder à l'enseignement secondaire.

opportunité d'apprendre deux langues dès le plus jeune âge. Ne privons pas les enfants de cette chance en pensant que ce double apprentissage sera trop difficile et qu'il vaut mieux se concentrer sur une seule langue.

Les enseignants ont tendance à confondre compétences académiques et compétences linguistiques et c'est ce qui les amène à avoir une image négative du plurilinguisme (Auger, 2010). Il est important de déconstruire les idées reçues et de leur exposer toutes les connaissances accumulées à ce jour notamment celles qui ont trait à la langue de scolarisation. Il est essentiel de les sensibiliser au fait que la langue utilisée à l'école dans le cadre des apprentissages scolaires est différente de la langue du quotidien (même si elle lui ressemble) et qu'elle est celle qui est source d'échec scolaire si elle n'est pas maîtrisée. Pour réussir à l'école, l'élève va devoir éviter les pièges de la polysémie et apprendre que le mot « hauteur » n'a pas la même signification quand on parle d'un immeuble ou d'un triangle et que lorsqu'on parle d'une « opération mathématique » il n'y a aucun lien avec un hôpital ou un chirurgien. Il va également être confronté à des mots et concepts abstraits pour lesquels il faudra construire une image mentale correcte. De nombreuses recherches traitent de ce sujet et des ouvrages proposent des pistes et des outils très intéressants pour les enseignants (voir notamment Wauters, 2020, Verdelhan-Bougrade, 2014).

De nombreux chercheurs, dont Baker (1996), ont démontré que les attitudes et représentations négatives plus ou moins explicites sur l'une ou l'autre langue utilisée par l'enfant sont la source de problèmes dans la scolarité de ce dernier. Reconnaître l'identité linguistique et culturelle de l'enfant et de sa famille, l'accueillir, la légitimer est crucial pour le développement langagier et scolaire de l'enfant.

Il faut faire prendre conscience aux enseignants qu'un conseil ne peut pas reposer sur une impression ou conviction personnelle. Il faut au préalable avoir un réel échange, une certaine empathie. Il faut s'intéresser à l'autre, l'inviter à partager sa vision des choses, son projet de vie, connaître les informations qui lui ont été transmises par d'autres et vérifier que celles-ci soient complètes et correctes. Pour que ce partage puisse avoir lieu, il est nécessaire d'instaurer un climat de confiance, où personne ne se sentira jugé et où tout le monde se sentira libre de parler.

Les parents sont des partenaires essentiels. Ils ont un rôle crucial à jouer, il faut leur donner toutes les informations dont ils ont besoin pour pouvoir le remplir au mieux.

Soyons ambitieux pour les élèves. Amenons-les vers un multilinguisme réussi ouvrant toutes les portes vers un avenir professionnel et une intégration dans la région où ils se sont établis. C'est pourquoi il est essentiel que les enseignants soient informés et formés pour être en mesure d'accompagner leurs élèves dans leurs apprentissages et les parents dans leurs choix concernant la scolarité de leurs enfants.

Bibliographie

Abdelilah-Bauer, B. 2015. *Le défi des enfants bilingues. Grandir et vivre en parlant plusieurs langues*. La découverte.

Auger, N. 2010. *Élèves nouvellement arrivés en France : réalités et perspectives pratiques en classe*. Archives contemporaines.

Auger, N., Le Pichon-Vorstman, E. 2021. *Défis et richesses des classes multilingues. Construire des ponts entre les cultures*. ESF-Sciences humaines.

Baker, C. 1996. *Foundations of bilingual Education and Bilingualism* (2^e édition). Clevedon, Multilingual Matters.

Cummins, J. 1994. Semilingualism. Dans R.R. Asher (Ed). *International Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2^e ed, Elsevier Science Ltd, Oxford, p. 3812-3814.

Grosjean, F. 2008. *Studying Bilinguals*. Oxford University Press.

Grosjean, F. 2010. *Bilingual. Life and Reality*. Harvard University Press.

Hélot, C., Rubio, M-N. 2013. *Développement du langage et plurilinguisme chez le jeune enfant. Enfances et parentalité*. Eres.

Henderson, Mapp, 2002 ; Jeynes, 2005 ; Desforges et Abouchaar, 2003 ; Schofield, 2006 in OCDE. 2010. *Combler l'écart pour les élèves immigrés. Politiques, pratiques et performances*.

Houwer, A. 2009. *An Introduction to Bilingual Development*. Bristol, Multilingual Matters.

Landry, R., Allard, R. 1990. « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique ». *La revue canadienne des langues vivantes*, n° 46, p. 527-553.

Ministère de la Communauté germanophone de Belgique. 2004. *Décret relatif à la transmission des connaissances linguistiques et à l'emploi des langues dans l'enseignement. Le Moniteur Belge.*

[En ligne] : http://www.etaamb.be/fr/decret-du-19-avril-2004_n2004033080.html [consulté le 20 janvier 2024].

Peña, D.C. 2000. "Parent involvement : Influencing factors and implications". *The journal of Educational Research*, n° 94(1), p.42-54.

Verdelhan-Bourgade, M. 2014. *Le français de scolarisation pour une didactique réaliste*. Éducation et formation. Puf.

Wauters, N. 2020. *Langage et réussite scolaire. Pratiques d'enseignement et français de scolarisation*. Couleurs livres.



© *Synergies Pays germanophones*, n° 17, Année 2024.

Revue du GERFLINT.

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42720115p>

Bibliothèque nationale de France.

- Novembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de l'éditeur et de la revue :

<https://gerflint.fr/>
gerflint.edition@gmail.com

<https://gerflint.fr/synergies-pays-germanophones>
redaction.spg@gmail.com

